

Requête aux fins de saisine du conseil de prud'hommes par un salarié

(Articles 57 du code de procédure civile et L. 1411-1 et suivants, R. 1452-1 et suivants du code du travail)

Ne pas remplir - Cadre réservé au conseil de prud'hommes

Numéro RG :

Requête reçue le :

Section :

Chambre :

Audience :

Vous êtes salarié ou apprenti et vous souhaitez saisir le conseil de prud'hommes.

Nous vous invitons à lire attentivement la notice n° 52117 avant de remplir ce formulaire. Tout au long de la procédure, veillez à informer le greffe de la juridiction de toute modification à apporter aux informations vous concernant ci-dessous.

Votre demande :

Vous souhaitez être convoqué devant :

- le **bureau de conciliation et d'orientation**
- le **bureau de jugement** (pour les cas prévus par le code du travail)
- la **formation de référé**
- la **formation de procédure accélérée au fond** (article 1455-12 du code du travail)

Cette demande est faite devant le conseil de prud'hommes de : _____

Avez-vous déjà déposé un dossier concernant la même affaire devant ce conseil de prud'hommes ?

Oui Non

Si oui, sous quel numéro a-t-il été enregistré : _____

S'il s'agit d'une personne physique :

Madame Monsieur

Son nom de famille (nom de naissance) : _____

Son nom d'usage (exemple: nom d'époux / d'épouse) : _____

Ses prénoms : _____

Ses date et lieu de naissance : I__I__I__I__I__I__I__I__I__I à _____

Son adresse : _____

Complément d'adresse : _____

Code postal I__I__I__I__I__I Commune : _____

Pays : _____

Nombre de salariés dans l'entreprise : moins de 11 de 11 à 49 de 50 à 499 500 et plus

Employeur faisant l'objet d'une procédure collective ou de liquidation amiable

Si votre employeur fait l'objet d'une procédure de sauvegarde, de redressement ou de liquidation amiable ou judiciaire veuillez renseigner les informations ci-dessous relatives à la procédure en cours :

Type de procédure :

Redressement judiciaire Liquidation judiciaire Procédure de sauvegarde

Plan de continuation

par : le tribunal de grande instance ou le tribunal judiciaire ou le tribunal de commerce de _____

Décision rendue le: I__I__I__I__I__I__I__I__I__I

Liquidation amiable du I__I__I__I__I__I__I__I__I__I (s'il s'agit d'une dissolution de la société par les actionnaires)

Partie(s) à la procédure :

Administrateur judiciaire (le cas échéant pour un redressement ou une sauvegarde) Liquidateur amiable

Maître (uniquement pour l'administrateur judiciaire) Madame Monsieur

Son nom : _____

Son prénom : _____

Son adresse : _____

Complément d'adresse : _____

Code postal I__I__I__I__I__I Commune : _____

Pays : _____

Commissaire à l'exécution au plan,

Mandataire judiciaire (s'il s'agit d'un redressement ou d'une liquidation judiciaire),

DEMANDES CHIFFRÉES (en absence de montant le conseil ne pourra pas prendre en compte votre demande)	MONTANT
Les créances salariales suivies d'un (*) doivent être chiffrées en brut	
<input type="checkbox"/> Indemnité compensatrice pour rupture anticipée du C.D.D. liée à un cas de force majeure	
<input type="checkbox"/> Indemnité compensatrice de préavis (*)	€
<input type="checkbox"/> Indemnité compensatrice de congés payés sur préavis (*)	€
Indemnité (*) de requalification en CDI : <input type="checkbox"/> d'un CDD <input type="checkbox"/> d'une mission d'intérim	€
Indemnité (*) de requalification en CDI : <input type="checkbox"/> d'un stage	
<input type="checkbox"/> Indemnité de fin de contrat (*)	€
<input type="checkbox"/> Dommages et intérêts (préciser la nature) :	€
<input type="checkbox"/> Autre indemnité (préciser la nature) :	€
<input type="checkbox"/> Indemnité de congés payés (*) (période) :	€
<input type="checkbox"/> Salaires (*) (période) :	€
<input type="checkbox"/> Congés payés sur salaire (*) (période) :	€
<input type="checkbox"/> Prime (*) (nature et période) :	€
<input type="checkbox"/> Indemnité de repas (*) (dates) :	€
<input type="checkbox"/> Indemnité de déplacement (*) (lieu et date) :	€
Heures (*) <input type="checkbox"/> supplémentaires <input type="checkbox"/> complémentaires (Nombre d'heures) :	€
<input type="checkbox"/> Commission (*) :	€
<input type="checkbox"/> Remboursement de frais professionnels (détails) :	€
<input type="checkbox"/> Article 700 du code de procédure civile :	€
<input type="checkbox"/> Exécution provisoire <input type="checkbox"/> Intérêts au taux légal <input type="checkbox"/> Capitalisation des Intérêts <input type="checkbox"/> Dépens	€
<input type="checkbox"/> Autre demande :	€

DEMANDE DE REMISE DE DOCUMENTS (indiquer les périodes concernées)	
<input type="checkbox"/> Lettre de licenciement :	<input type="checkbox"/> sous astreinte journalière de : _____ €
<input type="checkbox"/> Bulletin(s) de paie :	<input type="checkbox"/> sous astreinte journalière de : _____ €
<input type="checkbox"/> Certificat de travail :	<input type="checkbox"/> sous astreinte journalière de : _____ €
<input type="checkbox"/> Certificat pour la caisse de congés payés (pour les salariés du bâtiment, docker ...) :	<input type="checkbox"/> sous astreinte journalière de : _____ €
<input type="checkbox"/> Attestation Pôle emploi :	<input type="checkbox"/> sous astreinte journalière de : _____ €
<input type="checkbox"/> Attestation destinée à la sécurité sociale :	<input type="checkbox"/> sous astreinte journalière de : _____ €
<input type="checkbox"/> Reçu pour solde de tout compte :	<input type="checkbox"/> sous astreinte journalière de : _____ €
<input type="checkbox"/> Autres documents :	<input type="checkbox"/> sous astreinte journalière de : _____ €

Le défendeur, pour sa part, doit comparaître, sans quoi, vous pourriez obtenir qu'un jugement soit rendu à son encontre sur les seuls éléments fournis par vous (articles R. 1452-2 du code du travail, 54 et 57 du code de procédure civile)

Vous devez comparaître en personne. Vous pouvez également vous faire assister ou représenter à l'audience, outre par un avocat, par :

- 1° Les salariés ou les employeurs appartenant à la même branche d'activité ;
- 2° Les défenseurs syndicaux ;
- 3° Votre conjoint, votre partenaire lié par un pacte civil de solidarité ou votre concubin.

L'employeur peut également se faire assister ou représenter par un membre de l'entreprise ou de l'établissement fondé de pouvoir ou habilité à cet effet.

Le représentant, s'il n'est pas avocat, doit justifier d'un pouvoir spécial. Devant le bureau de conciliation et d'orientation, cet écrit doit l'autoriser à concilier au nom et pour le compte du mandant, et à prendre part aux mesures d'orientation.

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e) (prénom, nom) : _____
certifie sur l'honneur que les renseignements portés sur ce formulaire sont exacts.

J'ai bien pris note que ma requête doit être accompagnée des pièces justifiant mes demandes et que je dois déposer au greffe la requête en autant d'exemplaires que d'adversaires outre un exemplaire pour la juridiction (voir notice).

J'ai bien pris note que je dois adresser à mon (mes) adversaire(s) ces mêmes pièces accompagnées du bordereau avant la première séance ou audience. (voir notice).

Fait à : _____ Le 1____/____/____

Signature

Avis sur le consentement à la transmission électronique

Il vous est possible de consulter en ligne l'état d'avancement de votre dossier et de recevoir par communication électronique les avis, récépissés et convocations transmis par le greffe en lettre simple. Pour cela, vous devez joindre à votre demande le formulaire cerfa n°15414 « Consentement à la transmission par voie électronique ».

*Le règlement général sur la protection des données (RGPD) et la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés modifiée vous garantit dans le cadre du présent traitement un droit d'accès et de rectification des données à caractère personnel auprès des organismes destinataires de ce formulaire.
Pour les dossiers ouverts dans l'application Portalis, les informations recueillies sur cet imprimé font l'objet d'un traitement informatisé destiné à la gestion de votre demande. Pour en savoir plus sur la gestion de vos données dans ce nouveau traitement et vos droits, vous pouvez vous connecter à l'adresse : <https://www.justice.fr/donnees-personnelles/portalis-cph>*